

ECHOS CT du 30 Septembre 2021**ÉVOLUTION ORGANISATION DES 4 DIRECTIONS DÉLÉGATION
DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE (DDE)**

- **DIRECTION INNOVATION & ACTION ÉCONOMIQUE (DIAE)**
- **DIRECTION VALORISATION TERRITORIALE & RELATIONS INTERNATIONALES (DVTRI)**
- **DIRECTION INSERTION & EMPLOI (DIE)**
- **DIRECTION DES RESSOURCES (DR)**

Pour la **CFDT**, nombreux sont les agents qui étaient en attente de la finalisation de cette réorganisation, qui globalement est positive.

Plus précisément sur la DIE, la **CFDT** s'interroge sur le sens de finaliser la réorganisation ce jour alors qu'un plan métropolitain d'insertion doit être prochainement présenté et mis en place début 2022. Ceci aura t-il alors une nouvelle incidence sur cette réorganisation ? On note des difficultés de fonctionnement liées à l'emploi de nombreux précaires entre autre.

Il y a beaucoup trop de dossiers à gérer en insertion dans les portefeuilles respectifs des agents. Il y a eu un effort de 2 postes créées en janvier, mais ceci est bien insuffisant d'ors et déjà face à la charge réelle.

Il y a aussi des problèmes récurrents de recrutement de la DINSI.

L'accompagnement au changement des agents dont le secteur d'activité évolue semble bien effectif d'après les remontées que nous avons eu, c'est déjà au moins un point positif.

La **CFDT** demande l'augmentation des postes pour la mission revenu jeunes, l'effort à ce jour demeure aussi insuffisant.

Vote CFDT : abstention

ÉVOLUTION TERRITOIRE OULLINS, IRIGNY, ST-GENIS-LAVAL, GIVORS

La **CFDT** constate une réorganisation qui s'aligne sur les précédentes déjà vues en CT, particulièrement sur les regroupements des équipes PAPH entre elles et Enfance entre elles.

La **CFDT** alerte sur les déplacements des agents, l'accessibilité des lieux pour le public reçu et l'adéquation moyens/besoins.

Pour leurs conditions de travail des agents :

- Réorganisation à effectifs constants,
- Véhicules de services c'est la plus grosse inquiétude pour les agents de l'enfance.

Le nombre de véhicules n'est pas adapté au vu de la configuration géographique de ce secteur très étendue.

- difficultés pour les déplacements dans un secteur dépourvu de transports en commun efficace et bien souvent saturé pour les véhicules
- Locaux (exemple à Givors la salle de repos ne permettra pas à l'ensemble du personnel de se restaurer sur place)
- Télétravail (mis en avant dans ce dossier) pour tout le personnel du service enfance, la seule formule accordée est celle des 5 jours flottants, y compris pour les administratifs. Les agents avaient demandé 2j/semaine.

Pour les usagers :

Éloignement des usagers que l'on fait déplacer sur un secteur où il y a peu de transports publics. Risque d'éloignement des services pour les usagers

- Pour le PA PH ont prévoit la possibilité de recevoir le public sur RDV dans toutes les MDM du territoire. Cette possibilité n'est pas offerte pour les agents enfance, pourquoi ?
- la salle médiatisée (pour visite parents/enfants) d'Irigny disparaît.
- Sur Pierre Bénite, il y a un seul box d'entretien (les TS reçoivent dans leur bureau) donc très peu de disponibilité pour recevoir les familles au plus proche du lieu de l'habitation

Pour les agents concernés, la concertation a plus été de l'information.

Vote CFDT : Contre

ÉVOLUTION TERRITOIRE TASSIN LA DEMI-LUNE, ÉCULLY, STE-FOY-LES-LYON, LIMONEST

La **CFDT** prend acte du changement hiérarchique des AMS (assistant médico-social) pour se caler comme dans les autres territoires : Les AMS vont être rattachés au responsable ressources au lieu du responsable social. Ceci a bien sûr plus de sens.

IL y a des difficultés de recrutement sur ces postes dû entre autre au déclassement des postes d'AMS de B en C. La DSHE va à contre sens depuis 2 ans avec de nombreux déclassements de poste lors des mobilités dans les territoires, en ne reconnaissant pas les missions des gestionnaires qu'ils soient instructeurs ou assistant (PAPH, Insertion, AMS).

Sur ce territoire plus précisément, il serait nécessaire de créer un ou deux postes supplémentaires pour éviter l'accueil tournant des agents PAPH, insertion et permettre ainsi de mettre des agents bien formés consacrés à la mission d'accueil au vu du nombre de MDM.

Vote CFDT : Pour

LANCEMENT ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL Dossier pour INFO

Ce dossier a fait l'objet d'une présentation exhaustive en CHSCT du 23 septembre.

La démarche actuelle est positive. Comment seront pris en compte les futurs résultats ?